



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 28 janvier 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

**D - 20080056**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DÉDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***Restructuration de l'école élémentaire Stéhélin. Tranche conditionnelle. Travaux complémentaires. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°20070557 du 22 octobre 2007, le coût des travaux après travaux modificatifs a été arrêté à la somme de 3 735 290.52 € TTC pour une estimation initiale de 4 106 709.98 € TTC.

En cours de chantier, la réalisation de travaux complémentaires pour la tranche conditionnelle s'avèrent nécessaires et concerne le corps d'état suivant :

Lot n°2 – Charpente – Entreprise Perchalec – Marché n°050532

Au cours du traitement de la charpente par le service d'hygiène de la Ville, il s'avère nécessaire après confirmation du bureau de contrôle de consolider la ferme sur l'aile Est au dessus de la classe n°12 tout en conservant en place le faux plafond en cours de rénovation.

Montant du marché Tranche Conditionnelle	174 091.28 € TTC
Montant de l'avenant n°1	- 6 400.19 € TTC
Montant du présent avenant	<u>5 059.08 € TTC</u>
Nouveau montant du marché :	172 750.17 € TTC

Le total des travaux complémentaires aboutit à une plus value de 5 059.08 € TTC ce qui porte le montant global des travaux à la somme de 3 740 349.60 € TTC.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 212, article 2313.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTÉ**  
Adjoint au Maire



